Élections départementales 20 et 27 juin 2021

CANTON DE GAILLON

Delphine DIAS

REMPLAÇANTE
Anne Mesnil



Bernard W. Bernard LE DILAVREC

REMPLAÇANT Pascal Lainé

Pour un engagement citoyen et une grande expérience au service des habitants

Madame, Monsieur,

Le 20 juin prochain vous aurez à élire vos conseillers départementaux.

Notre engagement et notre expérience nous permettront de mettre à la disposition des habitants du canton de Gaillon toutes les compétences utiles et nécessaires pour servir l'intérêt général et promouvoir notre territoire.

Fidèles à nos convictions, indépendants des partis politiques, nous nous engageons à porter haut et fort les besoins de ce canton, dans le cadre des missions du Conseil départemental.

Nous soutiendrons en particulier toutes les actions et propositions :

- en faveur de la jeunesse, de la protection de l'enfance, des conditions de l'apprentissage scolaire, de la sécurité de l'accueil dans les collèges, de l'accès à la restauration scolaire pour les familles les plus modestes et les plus fragilisées
- en faveur des personnes de grand âge, de l'amélioration de l'accès aux EHPAD et des conditions de vie quand le maintien à domicile est impossible

Nous défendrons également toutes les initiatives de soutien à l'économie sociale et solidaire.

Nous veillerons à sécuriser toutes les subventions à l'ensemble des associations culturelles, sportives ou d'animation dont le rôle est essentiel pour créer du lien social.

Nous proposerons des mesures qui favoriseront l'accès à la culture pour tous, ainsi qu'à la promotion de notre patrimoine historique et touristique.

À la sortie de cette crise, nous serons vigilants à l'aide apportée à l'activité économique en soutenant le commerce de proximité, l'agriculture et l'activité industrielle, dans l'objectif de préserver l'emploi.



Bernard LE DILAVREC

NÉ À GAILLON LE 26 JUIN 1949

Parcours professionnel

- Éducation nationale: premier poste en 1970 comme surveillant d'externat au collège de Gaillon
- Principal du collège Georges d'Amboise de Gaillon de 1996 à 2002 (incluant la période de reconstruction)
- Proviseur du lycée Jacques Prévert de Pont-Audemer de 2002 à 2009

Parcours citoyen

- Élu au conseil municipal de Gaillon de 1974 à 2020 dont 18 ans comme adjoint au maire
- Maire de Gaillon de 2008 à 2020, douze années pendant lesquelles j'ai siégé:
 - au conseil d'administration du bailleur social de l'Eure (Secomile)
 - au conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 27)
 - au Centre de gestion départemental de la fonction publique territoriale de l'Eure (CDG 27)
 - au conseil d'administration du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Eure (CAUE)
 - à la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)



Delphine DIAS

NÉE À HARFLEUR LE 15 AVRIL 1979

Parcours professionnel

- Photographe puis commerciale à Doc Station de 1997 à 2007 Guichetière à La Poste de Val de Reuil puis de Gaillon de 2007 à 2012
- Conseillère financière à La Poste sur le secteur de Pacy-sur-Eure de 2012 à 2017
- Responsable commerciale à La Poste depuis 2017

Parcours citoyen

- Présidente de l'association En Voiture Simone (Autheuil-Authouillet)
 et bénévole de l'association Alescaa (Autheuil-Authouillet)
- Bénévole à la bibliothèque d'Autheuil-Authouillet (BM2A)
- Conseillère municipale à Autheuil-Authouillet
- Déléguée au Comité national d'action sociale (CNAS)

Si vous n'êtes pas rassurés par la situation sanitaire ou si vous êtes absents, vous pouvez voter en donnant procuration à toute personne de votre choix dès lors qu'elle est inscrite sur la liste électorale de la même commune. Vous pouvez remplir votre demande de procuration sur le site: **maprocuration.gouv.fr** puis vous allez à la gendarmerie pour valider votre identité.